

# COMITE de TERRITOIRE D'ENERGIE SOMME

## Séance du 08 juin 2026

Date de convocation : 29/05/2026

### Extrait du registre des délibérations

Nombre de délégués :

Inscrits : 62  
Présents : 57  
Absents : 5  
Pouvoirs : 0  
Votants : 57  
Quorum : oui  
Pour : 57  
Contre : 0  
Abstention : 0

### Objet : Commission d'ouverture des plis (délégations de service public)

L'an deux mille vingt-six, le lundi 08 juin à 9 heures 30, le Comité de Territoire d'Energie Somme, légalement convoqué, s'est réuni dans ses locaux, 3 rue César Cascabel, Pôle Jules Verne 2 à Boves, sous la présidence de M. Franck BEAUVARLET, Président.

Etaient présents : M. Bruno BALESDENT, M. Alexandre BELDAME, M. Patrick BOST, M. Jean-Louis BRUXELLE, M. Armand CALIPPE, M. Dominique CAPPE, M. Aurélien CAZÉ, M. Romain CHANTRY, M. Stéphane CHEVIN, M. Laurent CHOLET, M. Stéphane CZEKAI, M. Franck DARRAGON, M. Christian DE CAFFARELLI, M. Jean-Marc DELMOTTE, M. Frédéric DEMULE, M. Michel DESTOMBES, Mme Magalie DIAS, M. Richard DOINEL, M. Philippe EVRARD, M. Joël FARCY, M. Emile FOIREST, M. Didier FRANCOIS, M. Louis FREMONT, M. Fabrice FROMENTIN, M. Jean-François GAFFET, M. Vivien GRENIER, M. Thierry HEBERT, M. Patrick JUBERT, M. Maxime LAJEUNESSE, M. Romaric LECLERCQ, M. Jean-Paul LECOMTE, M. Eric LEFEBVRE, M. Jérôme LEFEBVRE, M. Jean-Jacques LELEU, M. Arnaud LESCROART, M. Michel LETESSE, M. Thierry LINEATTE, M. Jean-Marie MACHAT, M. Claude MAQUET, M. José MARQUE, M. François MILLOT, M. Yves MONIN, M. Vincent MORAND, M. Pascal PIOT, M. Vincent POIDEVIN, M. Pascal POTEL, M. Jean-Louis RAMECKI, M. Jean-Pierre RICOUART, Mme Annick SAGUEZ, Mme Virginie SANNIER, M. Régis SINOQUET, M. Jean-Jacques STOTER, M. Sébastien TARRATTE, M. Angelo TONOLLI, M. Jean TRUJILLO, Mme Nathalie VIENNE

Etaient absents et excusés : M. Daniel DEMARET, M. Thibaut DOMISSE, M. Denis DUPONT, M. Thierry ROQUET, M. Jean-Philippe DELFOSSE

M. Patrick BLOCKLET représenté par Mme Annick SAGUEZ suppléante, M. Alain DESFOSSES représenté par M. Thierry HEBERT suppléant, M. Emmanuel MACHU représenté par M. Pascal PIOT suppléant, M. Benoit BOUVET représenté par M. Pascal POTEL suppléant.

Madame Virginie SANNIER a été nommée secrétaire de séance.

La présence effective de la moitié au moins des membres composant le Comité étant constatée, la séance a été ouverte et le Comité peut délibérer valablement.

Le Président rappelle que Territoire d'Energie Somme est susceptible de recourir à des délégations de service public pour la gestion de certains services publics relevant de ses compétences.

Il précise que, conformément aux dispositions du Code général des collectivités territoriales, la procédure de délégation de service public prévoit l'intervention d'une commission chargée de l'ouverture des plis, compétente pour examiner les candidatures et les offres remises par les opérateurs économiques.

.../...

Il indique que cette commission est composée de membres élus par l'organe délibérant et présidée par le Président du syndicat ou son représentant, et qu'il appartient donc au Comité syndical de désigner les membres titulaires et suppléants de cette commission pour la durée du mandat.

Vu le Code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L.1411-5 et L.1411-6 relatifs aux commissions intervenant dans les procédures de délégation de service public ;  
Vu le Code de la commande publique, notamment les dispositions applicables aux contrats de concession ;  
Vu les statuts du syndicat mixte fermé Territoire d'Energie Somme ;  
Vu la séance d'installation du Comité syndical de Territoire d'Energie Somme du 08 juin 2026, telle que constatée par le procès-verbal de séance ;

Considérant que Territoire d'Energie Somme peut confier la gestion de certains services publics à des opérateurs économiques dans le cadre de délégations de service public ;  
Considérant que la procédure de délégation de service public prévoit la constitution d'une commission chargée de l'ouverture des plis et de l'examen des candidatures et des offres ;  
Considérant que cette commission est composée de membres élus par le Comité syndical, titulaires et suppléants, pour la durée du mandat ;  
Considérant qu'il appartient au Comité syndical de procéder à la désignation des membres de la commission d'ouverture des plis (DSP) ;

Le Comité de TE80, après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver la création de la commission d'ouverture des plis pour les procédures de délégation de service public de Territoire d'Energie Somme ;
- De désigner les membres titulaires et suppléants de ladite commission pour la durée du mandat ;

| MEMBRES TITULAIRES | MEMBRES SUPPLEANTS  |
|--------------------|---------------------|
| Jean-Marie MACHAT  | Virginie SANNIER    |
| Yves MONIN         | François MILLOT     |
| Sébastien TARRATTE | Jean-Jacques STOTER |
| Vivien GRENIER     | Jean-Louis RAMECKI  |
| Didier FRANCOIS    | Louis FREMONT       |

- De préciser que le Président du syndicat ou son représentant siège de droit et préside la commission, conformément aux dispositions légales et réglementaires ;
- D'autoriser le Président à prendre toute disposition nécessaire au bon déroulement des procédures de délégation de service public ;
- De charger le Président de l'exécution de la présente délibération.

Le secrétaire de séance,



Virginie SANNIER



Fait et délibéré en séance  
les jour, mois et an susdits  
Pour extrait conforme,

Le Président



Franck BEAUVARLET